

1.8 - ENTREPRENEUR EN INSTALLATION D'ÉQUIPEMENT PÉTROLIER

OBJECTIF DE L'EXAMEN ET DÉFINITION DE LA SOUS-CATÉGORIE VISÉE

La personne qui réussit l'examen peut agir à titre de répondant pour tous les travaux de construction compris dans la sous-catégorie suivante :

1.8 Entrepreneur en installation d'équipement pétrolier

Cette sous-catégorie autorise les travaux de construction qui concernent les installations destinées à utiliser, à entreposer ou à distribuer un produit pétrolier ainsi que les travaux de construction similaires ou connexes.

RENSEIGNEMENTS SUR L'EXAMEN

- Durée : 3 h
- Note de passage : 60 %
- Langue de passation : français ou anglais
- Type d'examen : examen à choix multiple

PRÉSENTATION DE L'EXAMEN

L'examen de la sous-catégorie 1.8 - *Entrepreneur en installation d'équipement pétrolier* aborde les matières suivantes :

- définitions et types de systèmes
- encadrement législatif, normatif et réglementaire
- plans, devis et estimation
- exécution et conformité des travaux

PRÉPARATION À L'EXAMEN

Pour vous préparer à l'examen, il est recommandé de consulter le **profil de compétences** qui décrit l'ensemble des habiletés et des compétences attendues du répondant et pouvant être évaluées lors de l'examen.

Vous trouverez le **profil de compétences**, la présente **fiche d'information** et d'autres informations pertinentes sur notre site Internet : www.rbq.gouv.qc.ca/preparation-examens.

RESSOURCES

Vous pouvez aussi consulter la documentation disponible dans les bibliothèques publiques, collégiales et universitaires de votre région. Le personnel saura vous guider dans la recherche d'ouvrages de référence pertinents. De plus, vous trouverez de l'information sur le site Internet de la Régie du bâtiment du Québec ainsi que sur ceux de divers organismes : Commission de la construction du Québec, Registraire des entreprises du Québec, Commission de la santé et de la sécurité du travail, Revenu Québec et autres.

DOCUMENTS RECOMMANDÉS ET MATÉRIELS FOURNIS DURANT LA SÉANCE D'EXAMEN

À titre de répondant pour l'exécution de travaux de construction, il vous incombe de voir au respect des exigences législatives et réglementaires inhérentes à votre domaine de qualification. Vous devez donc régulièrement actualiser vos connaissances en regard de plusieurs lois, codes, normes et règlements. Voici les **principaux documents** qui couvrent la matière visée par l'examen :

Documents matériels	Lecture recommandée	Fournis à l'examen
Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c. B-1.1)	X	
<i>Code de construction</i> (L.R.Q., c. B-1.1, r.2) – <i>Chapitre VIII, Installation d'équipement pétrolier</i> (2008)	X	X
<i>Code de sécurité</i> (L.R.Q., c. B-1.1., r.3) – <i>Chapitre VI, Installation d'équipement pétrolier</i>	X	X
CNPI - Code national de prévention des incendies du Canada (2005) (CNRC)		X
<i>Règlement sur la qualification professionnelle des entrepreneurs et des constructeurs-propriétaires</i> (L.R.Q., c. B-1.1, r.9)	X	
Loi sur la santé et la sécurité du travail (L.R.Q., c. S-2.1)	X	
<i>Code de sécurité pour les travaux de construction</i> (L.R.Q., c.S-2.1, r.4)	X	
Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2)	X	
<i>Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains</i> (L.R.Q. c. Q-2, r.37)	X	
Loi sur les poids et mesures (L.R.C. (1985), ch. W-6)	X	
<i>Règlement sur les poids et mesures</i> (C.R.C., ch. 1605)	X	
CAN/CSA B-139 - Code d'installation des appareils de combustion au mazout	X	
CAN/ULC-S603.1-03 - Systèmes de protection contre la corrosion extérieure des réservoirs enterrés en acier pour les liquides inflammables et combustibles	X	
Calculatrice, règle, papier, crayon, etc.		X

Note : Seuls les documents et le matériel remis par le surveillant pourront être utilisés durant la séance d'examen

Plusieurs de ces documents sont disponibles pour consultation sur le site Internet des Publications du Québec à l'adresse suivante : www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca

Les textes des lois fédérales sont disponibles, pour consultation, sur le site Internet du Ministère de la Justice du Canada : <http://laws.justice.gc.ca/fr>

L'achat de ces documents est possible à partir du site Internet de l'Association canadienne de normalisation (CSA) : www.csa.ca

Et du site Internet des Underwriters' Laboratories of Canada (ULC) : www.ulc.ca

D'autres livres de références peuvent vous aider lors de votre préparation.

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC NOUS

Régie du bâtiment du Québec
Centre de relation clientèle
545, boul. Crémazie Est, 4^e étage
Montréal (Québec), H2M 2V2

Tél. : 1-800-361-0761
(514) 873-0976

Adresse Internet : www.rbq.gouv.qc.ca

